AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (25)ItemJean-Baptiste André Godin à Charles Fauvety, 18 novembre 1885

Jean-Baptiste André Godin à Charles Fauvety, 18 novembre 1885

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (25)
Collation4 p. (190r, 191r, 192r, 193r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Charles Fauvety, 18 novembre 1885, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/51869

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Date de rédaction 18 novembre 1885

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère

DestinataireFauvety, Charles (1813-1894)

Lieu de destination8, avenue Henri-Barbusse, Asnières-sur-Seine (Hauts-de-Seine)

Scripteur / ScriptriceMoret, Marie (1840-1908)

Description

RésuméGodin déclare à Fauvety qu'il est satisfait par sa lettre qui lui fait espérer son concours dans sa nouvelle campagne pour l'hérédité de l'État. Sur les projets de Destrem : comme Fauvety, Godin les soutient mais sans croire à sa réussite. Comme Fauvety, Godin n'espère rien des classes dirigeantes, mais il est persuadé que leurs travaux ne seront pas perdus. Sur l'hérédité de l'État : selon Godin l'argent est le nerf de toute mesure gouvernementale ; sans argent les réformes sont vouées à l'échec : Godin donne l'exemple de la loi sur l'instruction publique et la création d'écoles ; Godin est partisan de montrer tous les avantages qui résulteraient de l'hérédité de l'État plutôt que d'adapter le projet aux vues des hommes politiques ; Godin signale à Fauvety qu'il a commencé une étude sur le sujet dans les numéros des 8 et 15 novembre 1885 du journal *Le Devoir*, qu'il fera paraître en brochure dans le format des études sociales. Notes

- Le 25 novembre 1885, Charles Fauvety écrit à Godin pour lui relater la conversation qu'il a eue avec Paul Bert au sujet de la réforme des impôts et pour lui exprimer sa pensée sur l'hérédité de l'État (Cnam, FG 33 (1) b, 161-164).
- Lieu de destination : l'index du registre de correspondance indique « 8 avenue Pereire à Asnières (Seine) » ; l'avenue Pereire d'Asnières-sur-Seine été rebaptisée Henri-Barbusse.

SupportLa signature de la lettre n'est pas copiée.

Mots-clés

Réformes

Personnes citées

- Bert, Paul (1833-1886)
- <u>Destrem</u>, <u>Hippolyte</u> (1814-1894)

Œuvres citées

- « Les erreurs sur la réforme des impôts », Le Devoir, t. 9, n° 374, 8 novembre 1885, p. 690-693. [En ligne : https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.9/708/70/835/0/0, consulté le 5 novembre 2023]
- « Ni impôts nouveaux, ni emprunts. L'hérédité de l'État dans les successions, base de ressources », *Le Devoir*, t. 9, n° 375, 15 novembre 1885, p. 706-709. [En ligne : https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.9/724/70/835/0/0, consulté le 5 novembre 2023]
- Godin (Jean-Baptiste André), Études sociales n° 6 : Ni impôts, ni emprunts. L'hérédité de l'État dans les successions, base des ressources publiques, Guise, Librairie du Familistère, [1886].
- Godin (Jean-Baptiste André), Études sociales n° 7: Travail et consommation par l'hérédité nationale, Guise, Librairie du Familistère, [1886].

Notice créée par <u>Pauline Pélissier</u> Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/51869	